

Une famille du mandement de Peney (Genève) : la famille Terroux

Autor(en): **Dumont, Eugène-Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse**

Band (Jahr): **8 (1941)**

Heft 1-3

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-697463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

co-rédacteur de langue française. Cette décision du comité a été prise à la suite des nouveaux statuts adoptés à Lausanne. Elle signifie que l'on tient beaucoup, dans la société, à une collaboration plus importante de la Suisse romande, en attendant que nos collègues de la Suisse italienne nous fassent part, à leur tour, de leurs travaux et de leurs études généalogiques.

Neuchâtel, mars 1941.

Le Président: *Léon Montandon.*

Une famille du mandement de Peney (Genève)

La famille Terroux

par Eugène-Louis Dumont.

Pour répondre au vœu émis par M^e Lucien Fulpius, avocat à Genève, qui désirait voir continuer les généalogies des familles du mandement de Peney, terres de la seigneurie de Genève, je donnerai aujourd'hui l'histoire et la généalogie de la famille *Terroux*.

Originnaire de Grilly en Pays de Gex, elle vint s'installer en la personne de *François Terroux* (I) dit Gachet, agriculteur, à Bourdigny dans le mandement de Peney, anciennement terres de l'évêque de Genève. C'est par un acte notarié passé devant l'église de Satigny le 4 février 1539, entre les mains de Claude Sautier, notaire public, au sujet d'un abergement fait par Noble Claude de Bruel, coseigneur de Dardagny, à François Terroux, de Grilly, habitant de Bourdigny, et à Etiennette, veuve de Huguenin Bastard, que nous est connue la première mention de son établissement au dit Bourdigny. Il épouse Jeanne, fille de Pierre Bastard, de Bourdigny, d'une très ancienne famille de communiens du mandement de Peney, riche en vignes, bois, terres cultivables, etc. *François Terroux* (I) fit une déclaration des biens de sa femme au nom de celle-ci le 8 mars 1548 (Terriers du mandement de Peney, Bourdigny). Ladite Jeanne Bastard, fille de feu Pierre, tient ses biens sis à Bourdigny, de ses frères, vénérable Henri Bastard chapelain, Pierre et Hugues Bastard, qui les tenaient eux-mêmes des mains de Mgr. Pierre de la Baume, évêque de Genève.

Jeanne Bastard, veuve de François Terroux, fit son testament le 18 juin 1580, à Bourdigny, entre les mains de Louis Vieux, notaire (beau-frère de son fils *Jean*) dans la maison de ses chers enfants *Claude* (II) et *Jean* (II). Elle leur laissait tous ses biens. Le premier de ses fils, Claude, époux de Gérardine, fille de Pierre Dufour, de Bourdigny, s'affranchit de l'hommage du seigneur de Grilly pour lui et les siens le 26 février 1578, par devant Jean Favre, notaire à Thoiry, alors que son frère, *Jean*, se reconnaissait homme taillable de noble et puissant seigneur Michel Roset, citoyen, seigneur de Châteauevieux, Châlex, Dardagny, Russin et Malval, pour lui et les siens, le 28 février 1598, entre les mains de Pierre Blondel, notaire à Genève. *Claude* (II) fit la déclaration de ses biens et de ceux de son frère Jean (Terrier du mandement de Peney, Bourdigny) en 1572 et 1584. En 1612 ce fut sa veuve, Gérardine Dufour, qui la fit pour elle et ses enfants. Deux fils continuèrent la lignée: *Pierre* (III) et *Etienne* (III). L'aîné garda les terres et son cadet émigra à Genève.

Pierre (III) dit *Gachet*, baptisé le 23 janvier 1569 à Satigny, fils de *Claude* et de Gérardine Dufour, hérita de la totalité des biens de ses parents. Comme son grand-père *François* (I), il épousa une Jeanne, fille de Pierre Bastard, de Bourdigny, le 14 novembre 1591 en l'église de St-Gervais à Genève. Le 18 septembre 1613, il fit une reconnaissance de ses biens entre les mains d'Aubert, commissaire, en suivant la reconnaissance de son feu père, du 26 mai 1584 (Terriers du mandement de Peney, Bourdigny). Le même jour que son mari, Jeanne Bastard faisait une reconnaissance de ses biens propres en suivant celle de son feu père Pierre, fils de feu Jean Bastard, du 28 novembre 1569, entre les mains de Petremand Piu, notaire (Terriers du mandement de Peney, Bourdigny). Leur fils, *François* (IV), agriculteur, né à Bourdigny le 10 décembre 1607, fit également déclaration de ses biens le 13 juin 1636 devant Jean de la Palud, notaire, et le 13 février 1669 devant Jean-Isaac Monard, commissaire (Terriers du mandement de Peney, Bourdigny). Il épousa Pernette Darers. De leur union naquit *Pierre* (V), agriculteur, qui continua la lignée campagnarde par son mariage avec

Jaquema, fille de feu Jean Morel, de Bourdigny, et de Nicolarde Bastard. Ses petits-fils: *Abraham, Jean, Antoine, Guillaume, Pierre et Jean-Marc* (VII) reconnurent tenir leurs terres des magnifiques seigneurs le 1^{er} mars 1728 entre les mains de Guillaume Monard, notaire, en suivant les précédentes reconnaissances de leur arrière-grand-père *François Terroux* (IV), du 13 février 1669 et du 13 juin 1636 (Terriers du mandement de Peney, Bourdigny). Le XVIII^e siècle vit l'épanouissement de la famille Terroux, continuant ses alliances avec les anciennes familles du mandement et arrondissant ses terres, ce qui fait qu'elle était classée parmi les plus grands propriétaires du lieu. Les arrière-petits-enfants de *Pierre Terroux-Morel* continuent la descendance: *Jeanne-Gabrielle* (VIII), * 1742, † à Satigny le 20 juillet 1831, épouse de David Cottier, de Rougemont en Gessenay (Berne), demeurant à Genève. Celui-ci avait acheté, avec la dot de sa femme, un domaine à Peney, le 1^{er} août 1780 (Duby, not.). *Suzanne-Sara* (VIII), épouse de Thomas Desbaillet. Leur frère *Michel* (VIII), agriculteur, né en 1736, † le 28 août 1815, propriétaire demeurant à Bourdigny-dessous. Pierre Picot, pasteur à Satigny de septembre 1773 à 1783, a laissé dans son spirituel journal un aperçu de la vie du mandement à cette époque: «Plusieurs des bonnes familles de paysans étaient exemplaires à tous égards. Les Terroux, excepté Michel (celui dont nous parlons) etc.» Dans la liste des autres familles qu'il nous donne, nous notons les Bastard, de Satigny; les Dufour, de Choully; les Pellegrin, de Peney, et les Des Mouilles de Bourdigny, tous alliés des Terroux. «J'y entrois souvent pour jouir du spectacle de la bonne éducation qu'ils donnoient à leurs enfants, de la soumission respectueuse et tendre de ceux-ci et de la prospérité que l'amour de l'ordre et du travail, faisoient naître et entretenoient dans ces maisons-là.» «Quand le pasteur entroit dans ces maisons, tous les visages s'épanouissoient de joie. On ne manquoit jamais de lui présenter l'assiette de biscuits avec le meilleur vin vieux du cru.» «Chez la veuve Terroux, de Bourdigny, étoient quatre filles, fort belles, recherchées en mariage par ce qu'il y avoit de mieux dans le pays et qui ont été, dans les maisons où elles

entrairent, d'excellentes mères de famille.» Mais, pour en revenir à *Michel* (VIII), je ne vois pas ce que le pasteur Picot entend par «excepté Michel». Si ce n'est que plus tard il écouta avec complaisance les justes revendications des sujets de la Seigneurie de Genève, nés depuis plusieurs générations sur le sol genevois? De son mariage avec Jeanne-Françoise Espach, de Bourdigny, il eut: *Jeanne-Pernette* (IX), femme de Jean-Marc Bertrand, de Bourdigny, fils de feu François et de défunte Françoise Joly, morte le 19 mars 1841; *Gabrielle* (IX), 1777—1826, épouse de Jean-Louis Dutrembley, de Chouilly, fils de Jean-Isaac et de Jeanne-Elisabeth Lagrange, et *Jean-Louis* (IX), cultivateur, 1772—1846, qui épousa, le 20 décembre 1821, à Satigny, Jeanne-Charlotte Bourgeois, de Malval, continuant la dynastie de ces robustes travailleurs. Elle devait s'éteindre en la personne de son petit-fils, *Louis-François* (XI), * 1854, † le 22 février 1904, à Satigny, sans enfant de son mariage avec Clémentine-Auguste Genard. Ainsi se termina une famille du mandement de Peney qui laisse un nom honorable dans l'histoire de ce coin de terre genevois. Et c'est pour cela que j'ai cru de mon devoir de la tirer de l'oubli et de la joindre à l'intéressant exposé de M. Lucien Fulpius, avocat.

Etienne (III), né à Bourdigny le 25 février 1584, † à Genève le 5 novembre 1660, fils de *Claude* et de Gérardine Dufour, fut le fondateur de la branche genevoise (que Sordet, historien genevois, croyait originaire d'Orange, comme ce fut le cas pour une autre famille Terroux, bourgeoise de Genève en 1743).

Il quitta Bourdigny et vint s'installer à Genève avant 1617, date de son mariage avec Suzanne Carta, fille de Jean, habitant, et de Marie Badollet, citoyenne. Il exerça la profession de maître coutelier sur le pont du Rhône, où il acheta une maison d'Abraham Viollier, bourgeois, maître coutelier, le 8 février 1639 (Jean Sage, not.). Cinq ans auparavant, soit le 20 mai 1634, il avait acquis la bourgeoisie de Genève pour lui et ses fils, *Philippe, André et Gabriel* (IV), maîtres couteliers comme lui, moyennant 10 écus, 2 mousquets et 1 seillot. Le 5 février 1657, devant Jean Comparet, notaire, il remet sa boutique à deux de ses enfants, *André et Gabriel*

(IV), avec 1000 florins à chacun, son autre fils, *Philippe*, étant établi coutelier à Lyon. Celui-ci, du reste, céda ses droits d'hoirie paternelle et maternelle au profit de ses frères au cas où il viendrait à mourir sans héritiers. L'une de leurs sœurs, *Marie* (IV), devint la femme de Jacques Aubert, bourgeois, tandis que l'autre, *Suzanne* (IV) fut l'épouse de Barthélémy Soret, maître horloger, bourgeois (dont descendent tous les membres de la famille Soret de Genève). Toutes deux reçurent 1000 florins de dot, plus les bijoux, hardes, vaisselles et meubles, qui dénotent la fortune de la famille Terroux. *André* (IV), né le 3 novembre 1630, † le 6 décembre 1714 à Genève, maître coutelier, riche par son travail, par les siens et par son mariage avec Marie, fille d'Abraham Baveu, bourgeois, et de Judith Lullin, citoyenne, fut l'hôte du Laurier pendant longtemps. En 1682/84, il vendit ce logis et autres parties de maisons à François Roch, maître boulanger, citoyen, au prix de 13 000 florins. Ces biens étaient la propriété de sa femme, Marie Baveu, qui les tenait de son grand-père, Noble Jean Lullin, qui lui-même les avait acquis le 19 juillet 1617 (Esaïe Morel, not.).

Ce logis avait été cédé à Marie Baveu, femme André Terroux, avec quantité d'actes notariés passés entre les membres de la famille Baveu, la veuve de Pierre Baveu, citoyen, en son vivant maître chirurgien, Elisabeth Baveu, femme de Noble Raymond de Choisy, notaire et secrétaire, sa belle-sœur et sa sœur. Elle lui donna 19 enfants dont une seule parvint à l'âge adulte, *Pernette* (V), épouse de Denis Dominicé, citoyen, maître horloger. *André* (IV) fut trois fois roi de l'arquebuse et à la dernière, en 1680, il reçut le titre d'empereur avec diverses exemptions d'impôts et de gardes.

C'est de *Gabriel* (IV), autre fils d'*Etienne*, que descend toute la dynastie de maîtres couteliers établis dans l'antique maison de famille sise sur le Pont du Rhône. *Gabriel* (IV) épouse à St-Gervais, le 30 novembre 1656, Sara fille de Pierre Roy, bourgeois, marchand de soie, et de Marie de Collongnier, qui lui apporte en héritage de ses parents une maison sise rue de la Madeleine, angle rue d'Enfer. Le 25 avril 1671, Matthieu Philippe, teinturier de soie, lui loue une

boutique, deux chambres et une autre au grenier, le tout situé à St-Gervais au bout du Pont du Rhône incendié (Abraham Baveu, not.). A sa mort, il laisse une fortune de 16 000 florins à ses enfants *Jacques, François, Jacob, Suzanne et Jeanne* (V); ces dernières doivent toucher en plus 2000 florins de dot, en réservant l'usufruit à sa chère femme (François Joly, not.). Lorsque celle-ci mourut, ses enfants vendirent ses biens (Etienne Beddevole, not.) le 28 octobre 1706, soit la maison sise place de la Madeleine où pend pour enseigne Le Flacon, Le Fleuret et le Chamois, à Antoine Moilliet, citoyen, faiseur d'étuis, pour la somme de 5880 florins. Sara Roy tenait cet immeuble en cession de ses frères Frédéric et Pierre Roy, citoyens, le 9 avril 1686 (Marel, not.). Son fils *Jacques* (V), citoyen, maître coutelier, né le 20 janvier 1661, † le 13 mai 1713 en sa demeure sur le Pont du Rhône (comme son feu père), épouse le 10 septembre 1688 Jeanne-Françoise, fille d'Abraham Joly, citoyen, et de Pernette Lyanna, citoyenne. Suivant la tradition paternelle, il partage sa maison située sur le Pont du Rhône avec son frère Jacob. Après sa mort et celle de son épouse, l'aîné de leurs garçons *Pierre-André* (VI), 1696—1771, maître coutelier, fut nommé curateur de ses frères et sœurs. Ils habitent tous la même maison, guidés par leurs oncles et conseillers curateurs, Moïse Ramusat et Gabriel Girod. Les filles: *Pernette* (VI) 1693—1765, devint femme de Thomas Pattey, citoyen, monteur de boîtes; *Anne-Marie* (VI) 1698—1785, épousa Pierre Girard dit Guerre, citoyen, maître horloger; *Jeanne-Etienne* (VI) 1704—1778, épousa Jean Luya, natif, maître graveur, qui fit son testament le 26 décembre 1777 (Jean-Pierre Vignier, not.) en faveur de sa chère épouse. Il lui donna la jouissance de tous ses biens, toute son argenterie, une pension annuelle de 70 écus patagons et qu'elle soit habillée de deuil d'une manière convenable à son état. Dans ce testament, il lui clame toute la tendresse qu'il lui porte, mais il aura la douleur de la perdre. De *Jeanne-Etienne*, femme Luya, descendent tous les membres de la famille Luya, bourgeoise de Genève en 1770. *Pierre-André* (VI) 1696—1771, maître coutelier, épousa le 24 novembre 1726 sa cousine germaine *Jeanne-Marie*

(VI), fille de *Jacob* (V) et de Marie Girard, citoyenne. Il eut un fils, *François* (VII) 1729—1784, maître horloger, mort noyé dans le Rhône. Les descendants de ce fils sont: *Jeanne-Elisabeth* (VIII), femme de Daniel Christmann, polisseur, † en 1820, et *Elisabeth* (VIII), femme de François-Jacques Hess, peintre. Un des derniers maîtres couteliers de la famille fut le fils de Jacques Terroux-Joly, *Abraham* (VI), * 1711, † le 5 février 1781 en son domicile, rue Verdaine. Epoux de Judith, fille de Daniel De Coppet, bourgeois, qui testera le 11 février 1781, soit 6 jours après la mort de son mari, devant Jean-Gabriel Bernier, notaire. Elle laissa presque tous ses biens à ses sœurs, Suzanne De Coppet, femme Flournois, et Françoise De Coppet, femme d'Etienne Bonnet.

Un autre fils de *Gabriel* (IV) et de Sara Roy, *François* (V), horloger, 1664—1743, époux de Marie, fille de feu Etienne Ravot, lapidaire, citoyen, et de Judith Delapalud, citoyenne, laisse à sa mort de grands biens. Dans son inventaire après décès, dressé à la demande de ses filles *Marguerite* (VI) 1701—1765, et *Isaline* (VI), nous trouvons une quantité de montres émaillées avec portraits et d'autres à l'anglaise. Ses deux filles avaient eu 7000 florins de dot chacune. La première eut pour parrain Noble Louis Le Fort; ses frères et sœurs furent également tenus sur les fonts baptismaux par la fleur de la société genevoise. L'un des enfants, *Abraham-Théodore* (VI), horloger, 1695—1736, passe son existence à faire une quantité prodigieuse de billets pour de hauts personnages, marquise d'Haraucourt, baron de Bourget, etc. Il se livre aussi à de très importantes transactions bancaires. Sa femme, Suzanne Du Cros, est aussi riche que lui, mais par héritage de ses parents et surtout de son oncle, Isaac Du Cros, citoyen, médecin, † le 20 novembre 1782, qui laissa une maison au Grand Mézel avec son contenu des plus cossus (tapisseries au point de Hongrie, etc.). Les enfants du ménage *Terroux-Du Cros*, soit *Elisabeth* (VII), * 1723, † le 29 mai 1803 dans sa maison de Vandœuvres, épouse de Jean, fils de Jacob Gaudy, citoyen, et son frère *Abraham* (VII), maître horloger, * 1727, † le 22 septembre 1799 en sa demeure rue des Allemands. En séjour à Paris, il épousa, le 31 juillet 1758, dans la

chapelle de Letvenon, seigneur de Berkenroode et autres lieux, ambassadeurs de L. H. H. Provinces Unies à la cour de France, Jeanne-Elisabeth, fille de Nicolas Martin, natif de Lyon. La jeune épouse apporte en dot à son mari la somme respectable de 10 000 livres argent, don de sa marraine Elisabeth Coppinan, veuve Philibert Chastanier (contrat Etienne Fornet, not.). Le nouveau ménage revint à Genève et s'y installe. *Abraham* (VII) fut l'un des 24 commissaires désignés par les citoyens et bourgeois de Genève pour aller exposer leurs idées et leurs vœux aux plénipotentiaires des puissances garantes, 1766-1767. En 1782, il refusa de prêter serment et pour cela il fut privé de la bourgeoisie, fait qui le réduisit à l'état de domicilié. Mais le jour n'était pas loin de la faillite de l'ancien régime. En 1789 il fut rétabli dans ses droits et, en 1793, élu membre de l'Assemblée Nationale. Comme horloger, il est connu sous le nom de *Terroux l'ainé*. Ses créations, d'un goût parfait, sont au Musée d'Art et d'Histoire de Genève et quelques-unes figurèrent à l'Exposition internationale de New-York de 1939.

Sa fille *Elisabeth* (VIII), * 1759, † le jour de Noël 1822, peintre sur émail de talent, se distingua dans le portrait. Deux de ses œuvres voisinent avec celles de son père dans le même musée. L'une d'elle, son propre portrait en émail, d'un grand charme, image même du XVIII^e siècle finissant, jeune, agréable, avec ce rien de sérieux genevois au coin des lèvres, deux yeux marron, éclairent ce frais visage. Sur ses épaules, un fichu Marie-Antoinette la drapait de ses liliales blancheurs, laissant entrevoir un corsage violet. Et couronnant son chef, un grand chapeau de paille fleuri posé sur ses cheveux poudrés. Le portrait est d'autant plus amusant que cette bergère de Trianon avait depuis longtemps oublié son origine campagnarde, puisque six générations la séparent de son ancêtre *Claude Terroux* (II), le vigoureux agriculteur de Bourdigny. Mais depuis cette époque, la fortune, grâce au travail, avait élevé la famille Terroux au rang des anciennes et opulentes familles citoyennes de Genève.

Un autre enfant d'*Abraham Terroux* et de Jeanne-Elisabeth Martin, *Jean-Abraham* (VIII), * 1763, † le 9 janvier 1815, maître

confiseur, grand ami de Marc-Jules Suès, greffier du Tribunal de Police, qui tint à apposer sa signature sur son acte de décès, épouse le 5 juillet 1789 Suzanne-Aimée, fille de Jean Binet, citoyen, et de Jeanne-Marie Garnier, qui lui apporte 2000 livres de dot, plus de l'argenterie donnée par ses oncle et tante Chappuis, par Mme Oltramare, sa tante, etc. Quant à l'époux, il reçoit en avancement de son hoirie paternelle 3000 livres (Jean Binet, not., contrat 25 juin 1789).

Il tint boutique à l'enseigne de la Grue de 1795 à 1800 (Jean-Gabriel Bernier, not.). Les arrière-petites-filles du ménage *Terroux-Du Cros* (VI) furent les dernières du nom à Genève, soit: *Jeanne-Abrahime* (IX), 1792—1847, épouse de Joseph-Louis De Joux, citoyen, professeur de langues, fils de Jean-Marc et de Suzanne Poncet, et *Antoinette-Elisabeth* (IX), * 1798, † le 17 octobre 1883, femme d'Etienne-Jean Gillet, propriétaire, à Genève. Avec cette dernière, la branche genevoise s'éteint, tandis que l'autre, restée à Bourdigny, devait lui survivre 21 ans et mourir à son tour le 22 février 1904 en la personne de son dernier descendant *Louis-François Terroux* (XI).

Extrait de la généalogie de la famille Terroux

(filiation directe ininterrompue de la branche restée à Bourdigny
et y séjournant jusqu'en 1904, date de son extinction)

- I. *François dit Gachet*, originaire de Grilly au Pays de Gex, établi à Bourdigny (1^{re} mention 4 février 1539), épouse Jeanne, fille de Pierre Bastard, de Bourdigny.
Fait la déclaration des biens de sa femme en 1548, cette dernière la fait en 1572 (Terriers du mandement de Peney, Bourdigny).
- II. *Claude dit Gachet*, épouse le 5 décembre en 1574 à Satigny, Gérardine, fille de Pierre Dufour, de Bourdigny. Il s'affranchit de l'hommage au seigneur de Grilly pour lui et les siens le 26 février 1578. Tient ses biens de son père François Terroux 1572—1584—1612 (Terriers du mandement de Peney, Bourdigny).
- III. *Pierre dit Gachet*, 1569—? épouse le 14 novembre 1591 à St-Gervais (Genève) Jeanne, fille de Pierre Bastard, de Bourdigny. Tient ses biens de son père, Claude Terroux, 1613. (Terriers du mandement de Peney, Bourdigny.)

- IV. *François*, 1607—? épouse Pernette Darers. Tient ses biens de son père, Pierre Terroux, 1636—1669. (Terriers du mandement de Peney, Bourdigny.).
- V. *Pierre*, épouse par contrat, le 24 janvier 1663, Jaquema Morel, fille de Jean Morel, de Bourdigny, et de Nicolarde Bastard (Bernard Grosjean, not.).
- VI. *Gabriel*, décédé en 1725, âgé de 70 ans, épouse Etienne Chappuis.
- VII. *Pierre*, 1703—1783, épouse, le 17 mars 1736 à Satigny, Antoinette De Coudre, de Bourdigny, fille de Michel De Coudre.
- VIII. *Michel*, 1736—1815, épouse, le 1^{er} mars 1767, à Satigny, Jeanne-Françoise Espach, de Bourdigny, fille de Jean-Pierre Espach.
- IX. *Jean-Louis*, 1772—1846, épouse, le 20 décembre 1821, à Satigny, Jeanne-Charlotte Bourgeois, de Malval, fille de Louis-Abraham et de Marguerite Pelletier.
- X. *Jean-Louis*, 1828—1870, épouse, le 29 novembre 1853, à Satigny, Antoinette-Elisabeth Morier, fille d'Esaië-François et de Louise-Françoise Magnin.
- XI. *Louis-François*, 1854—1904, épouse, le 7 juin 1902, à Genève, Clémentine-Auguste Genard, fille de Joseph et de Jacqueline Burdairon.

Ueber einige genealogische Grundbegriffe

Auf jedem Gebiet wissenschaftlicher Betätigung bilden sich, sowie verschiedene Menschen sich damit abgeben und ein Schrifttum entsteht, eine Anzahl Grundbegriffe, die eine leichtere Verständigung und Darstellung der erforschten Sachen ermöglichen. Jede Teilwissenschaft wird sich auch von Zeit zu Zeit über ihre Forschungsmethoden Rechenschaft geben und über die Bedeutung ihrer Fachausdrücke besinnen müssen. Dies gilt auch für die Familienkunde, die Genealogie.

Solange Familienforschung nur als Liebhaberbeschäftigung gilt, wo jeder Einzelne nur gerade seiner Familie nachgeht und seine Aufzeichnungen macht und Tafeln zusammenstellt ohne nach den übrigen zu fragen, macht es nicht viel aus, wenn jeder die Worte nach seinem persönlichen Sprachgebrauch anwendet und seine Darstellungen nach eigenem Gutfinden bezeichnet. Wenn aber Forschungsergebnisse veröffentlicht und damit anderen mitgeteilt werden, wenn eine familiengeschichtliche Literatur entsteht,